



TenderBaromètre

30 JUIN 2022



Stichting Overheidsopdrachten
Fondation Marchés Publics



Ce Tender Baromètre recense le nombre de marchés publics lancés par une entité soumise à la réglementation des marchés publics, également connu sous le terme d'adjudications.¹

En Belgique, cela se traduit par la publication de plus de 16 000 procédures de marché par an, réparties sur environ 30 000 lots. Dans l'ensemble, ceux-ci représentent un volume d'achats de plus de 70 milliards d'euros.²

Grâce à la collaboration unique avec **Tender Experts** (www.tenderexperts.be) , qui regroupe toutes les informations sur l'ensemble des marchés publics dans une seule base de données depuis le 1er janvier 2016, la **Fondation Marchés Publics** (www.fondationmarchespublics.org) peut partager une vision plus précise.

Lors de la constitution de la base de données, il a été pris en compte que chaque acheteur et chaque entreprise participante soient classées de manière unique dans la base de données, à partir de son numéro CBE. Chaque contrat de sous-traitance a également été catégorisé séparément.

Cette distinction permet d'obtenir pour la première fois une vue beaucoup plus explicite du marché public belge : quels pouvoirs publics/entités lancent des appels d'offres, celles/ceux qui ne lancent pas d'appels d'offres, quelles entreprises soumissionnent, quelles sont celles qui remportent, quel marché (et à quelles reprises),

Comme Tenders Experts permet à la Fondation Marchés Publics de produire des données agrégées à partir de sa base de données, il lui est désormais plus évident de répondre à des questions sur les tendances statistiquement pertinentes en matière de marchés publics et à des questions objectives sur un secteur ou une administration particulière et de visualiser les résultats.

Une des missions de la Fondation Marchés Publics consiste à souligner continuellement l'importance des marchés publics, et à promouvoir et partager des informations et une interprétation (basée sur des données) de ce marché : avec la publication régulière du Baromètre, elle souhaite contribuer à des discussions plus factuelles dans le contexte des marchés publics.

¹ Le marché public est un contrat à titre onéreux conclu entre un ou plusieurs opérateurs économiques, privés ou publics, et un ou plusieurs adjudicateurs (pouvoirs adjudicateurs, entités adjudicatrices) et ayant pour objet l'exécution de travaux, la fourniture de produits ou la prestation de services.

² La Commission européenne estime que les autorités publiques de l'UE dépensent environ 14% du PIB par an pour les marchés publics. (https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/file_import/european-semester_thematic-factsheet_public-procurement_nl.pdf)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MARCHÉS	- 3 -
NATIONAL	- 3 -
RÉGIONAL	- 5 -
INDICE DE CONCURRENCE	- 6 -
NOMBRE D'OFFRES PAR LOT	- 6 -
MARCHÉS NON ATTRIBUÉS ET RÉILIATION	- 7 -
INDICE DE TRANSPARENCE	- 8 -
INFORMATIONS D'OUVERTURE	- 8 -
INFORMATIONS D'ATTRIBUTION	- 9 -
GAGNANTS	- 10 -

Évolution du nombre de marchés

National

Le nombre d'avis de marchés publics de tous les adjudicateurs situés sur le territoire belge relevés sur e-Notification et TED diminue par rapport à 2016, mais il reste stable de 2018 à 2020. Le nombre d'avis augmente ensuite en 2021 pour atteindre le niveau de 2017. En revanche, le nombre de lots reste relativement stable. Ceci suggère que l'appel politique récurrent à diviser les contrats en lots (plus petits) - afin d'augmenter le taux de participation des PME aux marchés publics - n'est pas (encore) entendu par toutes les entités adjudicatrices.

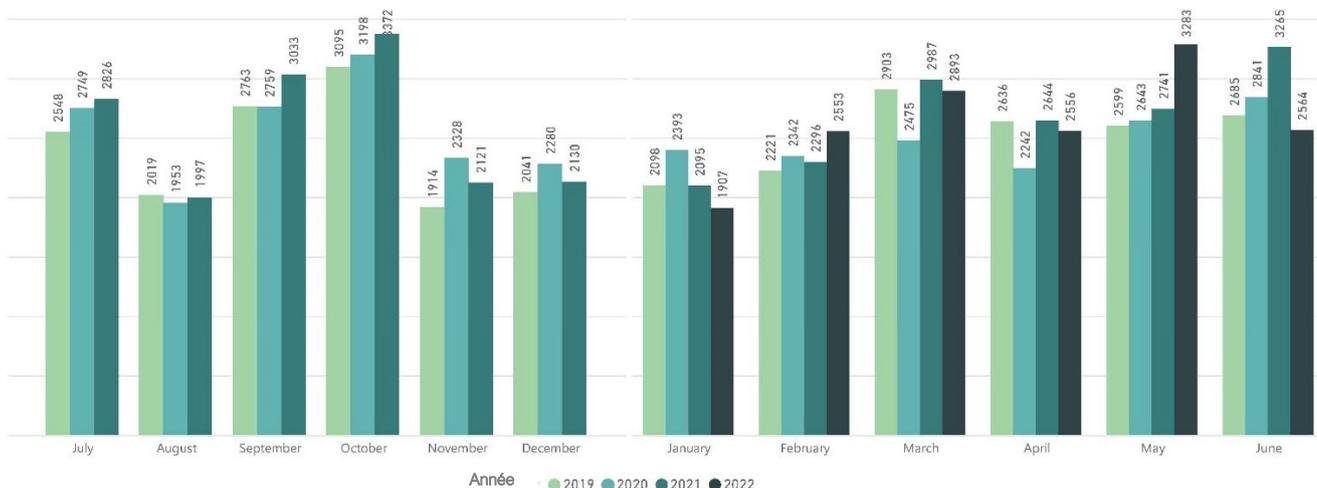
Année	Nombre de marchés	Nombre de lots
2016	19.568	32.177
2017	18.996	31.790
2018	16.795	30.593
2019	16.122	29.522
2020	16.596	30.203
2021	18.212	31.507
2022	9.193	15.995

Nombre de marchés et de lots - 01/01/xx - 30/06/xx



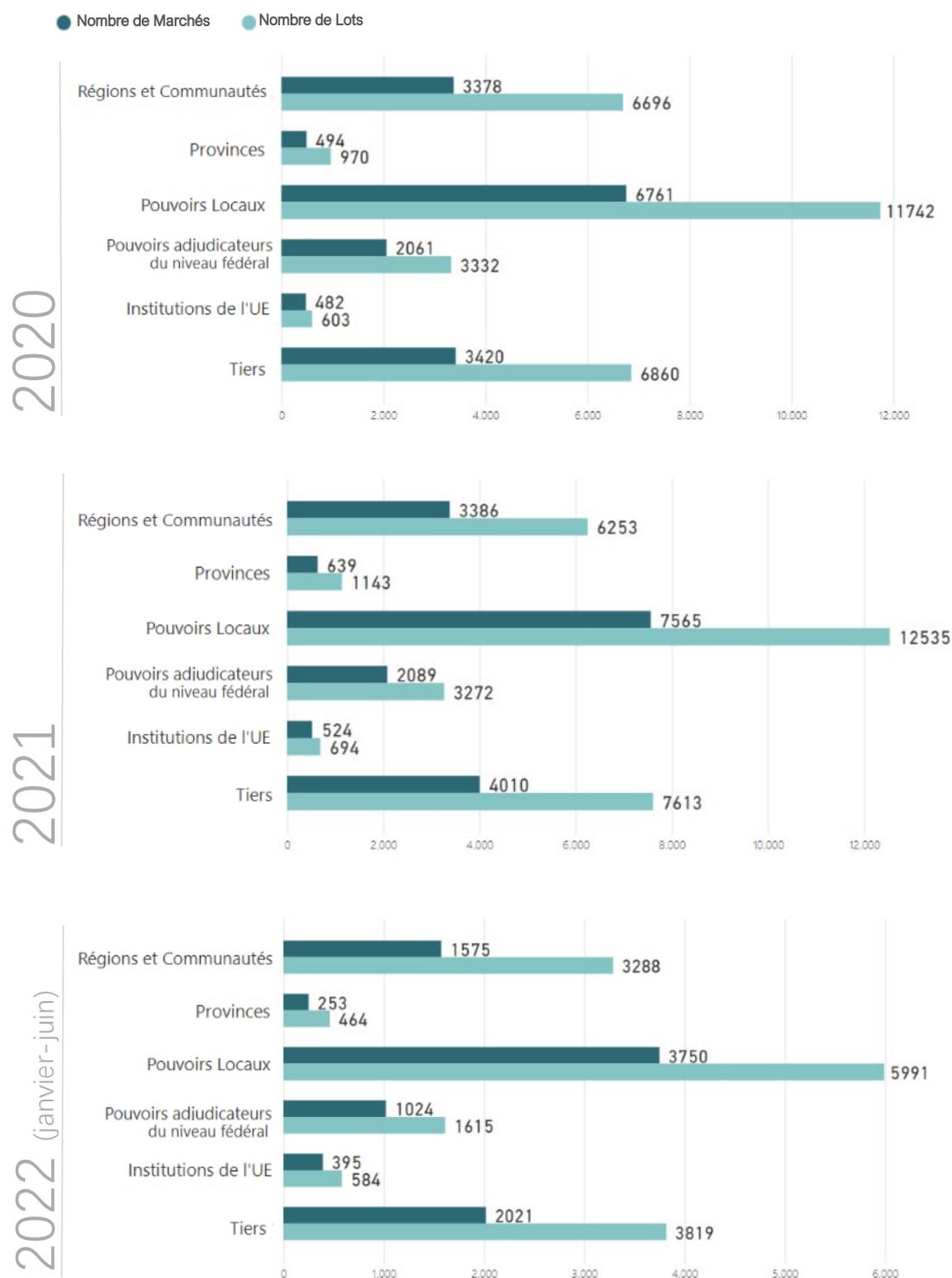
Pour 2021, une hausse considérable du nombre de marchés (et de lots) publiés au cours des six premiers mois de l'année par rapport aux années précédentes est perceptible. Cependant, au cours du premier semestre de l'année 2022, une diminution du nombre des annonces de marchés et de lots par rapport à 2021 est constatable : 3,5 % et 1,7 % respectivement.

Nombre de lots par mois



En mars et avril 2020, le nombre de publications diminue légèrement, mais cet écart est rattrapé par la suite. Il semble donc que l'impact de Covid-19 soit limité d'un point de vue national.

Nombre de lots par type d'adjudicateur



En déclinant le nombre d'avis de marché (et de lots)³ par type d'adjudicateur, on constate que, durant le premier semestre 2022, les institutions européennes situées en Belgique se rapprochent déjà du niveau d'une année complète en 2020 et 2021 pour le nombre de lots publiés, là où les autres pouvoirs publics oscillent autour de 50% (ce qui peut être attendu).

³ Les chiffres sont basés sur les avis publiés sur "e-Notification", à l'exclusion du "Free Market", et de Tenders Electronic Daily.

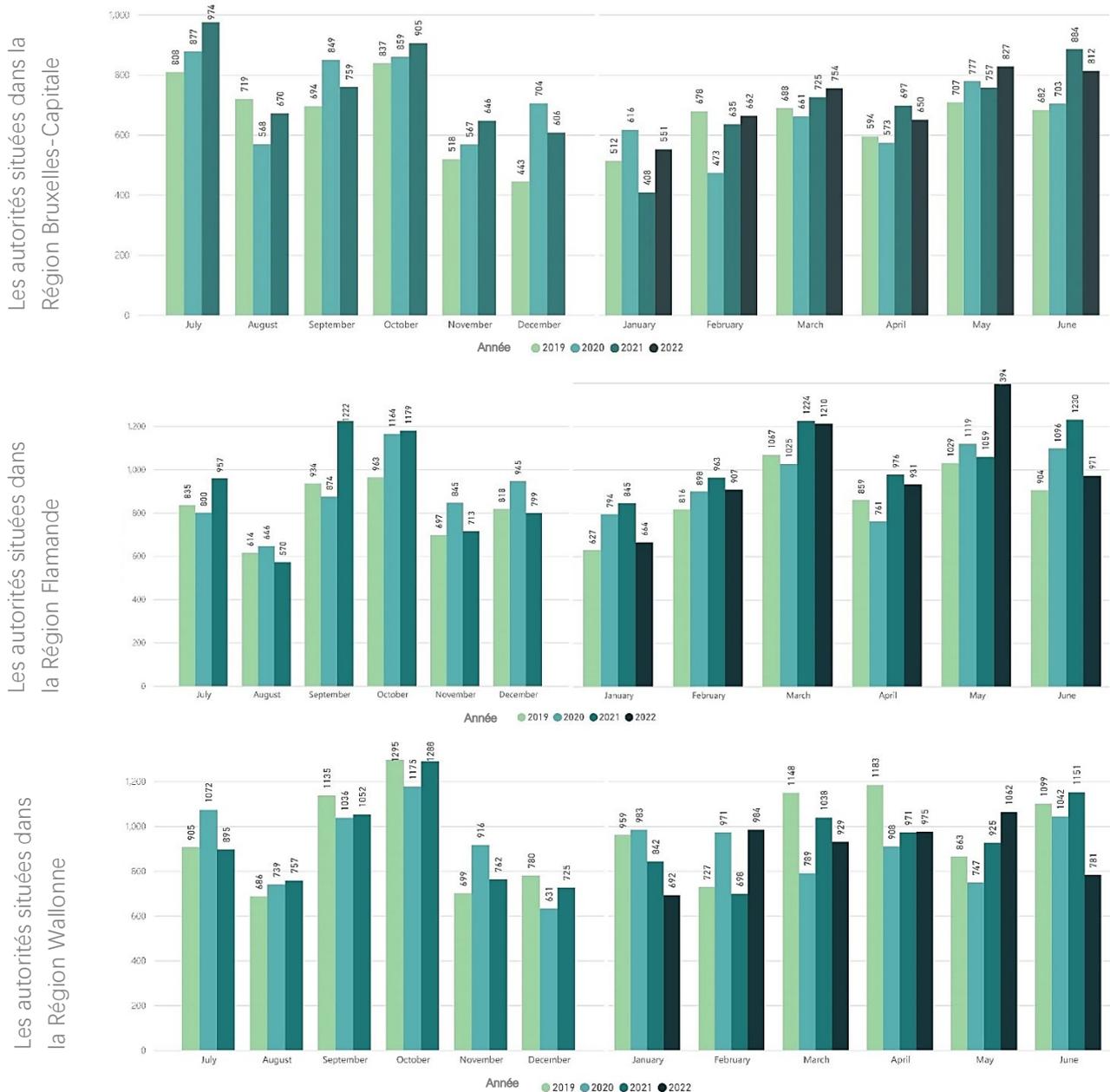


Régional

Nombre de lots par trimestre



Nombre de lots par mois et par région



Indice de concurrence

L'indice de concurrence examine le nombre d'offres disponibles aux acheteurs belges pour attribuer leurs marchés, ou encore le nombre d'offres soumises en moyenne par lot. Ces données sont extraites des procès-verbaux d'ouverture publiés par les adjudicateurs sur la plateforme nationale e-Tendering.

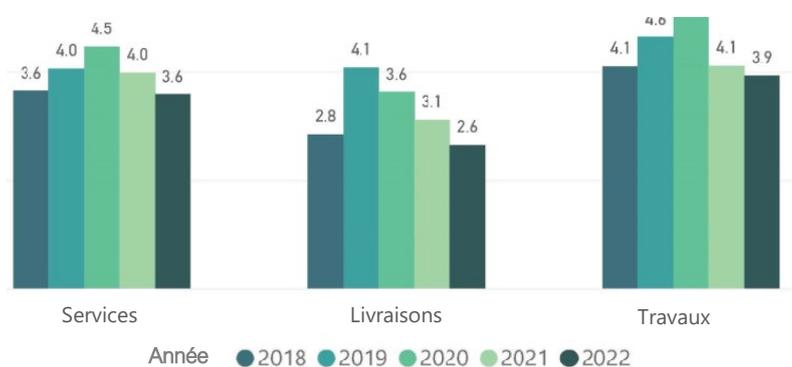
Nombre d'offres par lot

Malgré une tendance générale à la hausse de 2018 à 2020, qui montre que de plus en plus d'entreprises ont soumissionné à des marchés publics au cours de cette période, le nombre de participants diminue à nouveau à partir de 2021. Il est largement entendu qu'une baisse de l'indice de concurrence ne favorise pas la dépense optimale des fonds publics.

Les entreprises affirmeront également que le coût des offres faites dans le cadre des marchés publics reste élevé, puisque le taux de réussite ne dépasse pas 1 sur 4 par lot.

Les chiffres détaillés révèlent en outre qu'il existe des différences notables dans le nombre d'offres soumises en fonction de la nature du contrat.

Nombre moyen de soumissions par lots, par type de contrat



Nombre moyen d'offres par lot

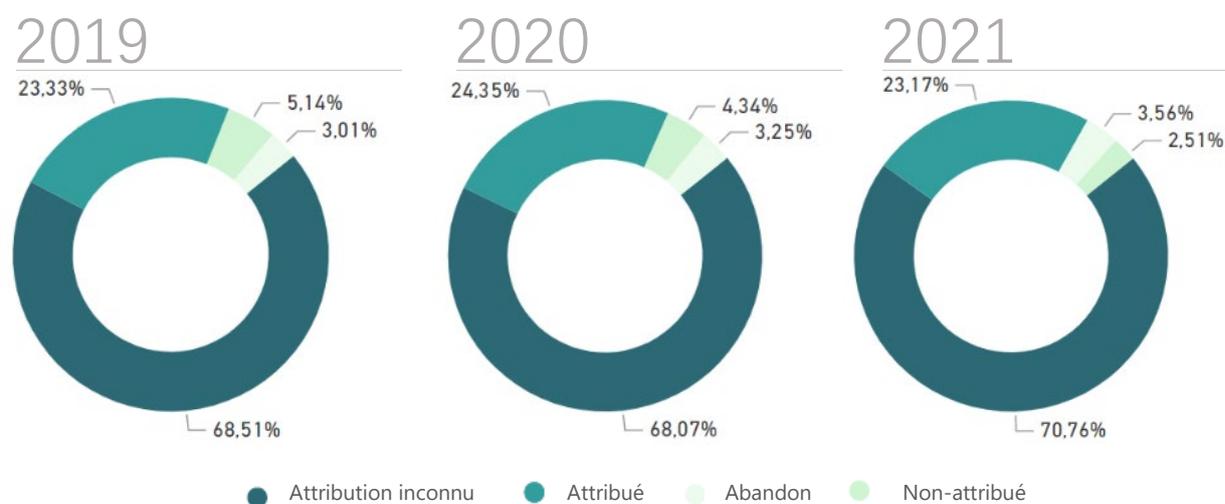


Au cours de la période allant de 2018 à fin juin 2022, les Régions et Communautés ainsi que les Provinces ont reçu le plus grand nombre d'offres par contrat en moyenne.

Marchés non attribués et résiliation

Notons que 6 à 8 % des marchés lancés par les acheteurs belges ne débouchent pas sur un contrat.⁴ Pour ces marchés, un avis de "non-attribution" ou de "résiliation" est publié sur e-Notification.

Cela entraîne une perte importante de temps et de ressources pour les autorités publiques. De plus, sachant qu'une moyenne de 3,5 offres sont soumises pour chaque contrat, ces résiliations et non-attributions de contrats impliquent une "perte" supplémentaire de ressources parmi les entreprises qui ont soumis leurs offres "inutilement".



⁴ Les chiffres sont basés sur les annonces extraites de "e-Notification" à l'exclusion de "Free Market".

Indice de transparence

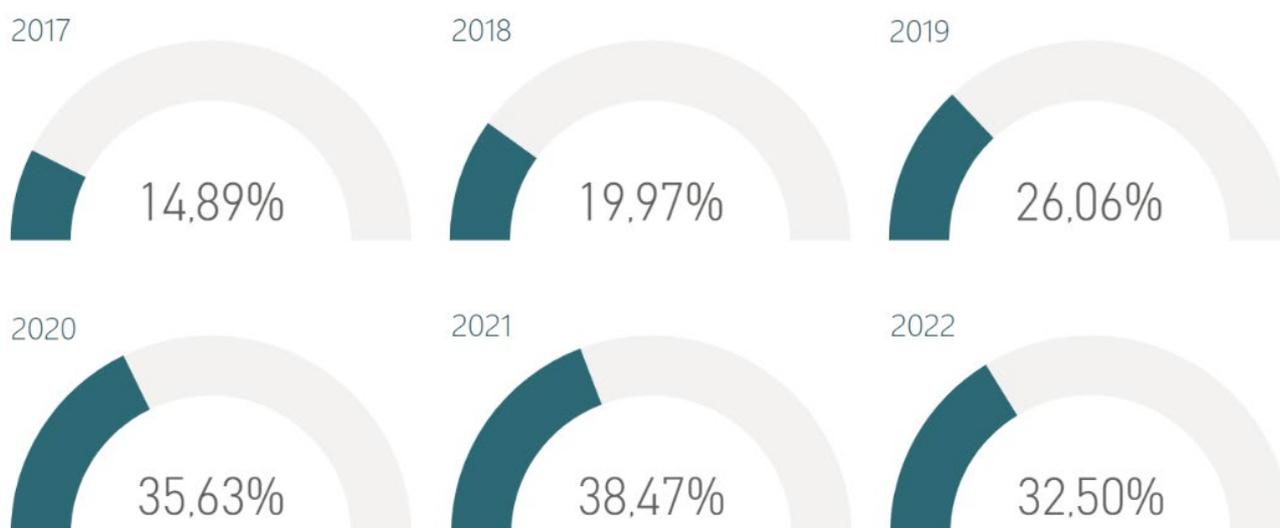
Informations d'ouverture

Les entreprises participantes aux marchés publiés en Belgique, sont identifiées dans les informations d'ouverture figurant sur e-Tendering. Les chiffres ci-dessous portent sur le nombre de lots.⁵

Bien que la tendance générale soit à la hausse, nous constatons néanmoins que seulement un petit nombre des adjudicateurs communiquent de manière transparente les entreprises participant à leurs marchés. En dépit de l'absence de règlement exigeant la divulgation des informations d'ouverture, il a été démontré que les marchés transparents sont plus efficaces. Des marchés performants permettent une passation plus efficiente des marchés, ce qui se traduit par une utilisation optimale des fonds publics. Par conséquent, la question du pourquoi les administrations ne révèlent pas davantage les entreprises qui participent à leurs marchés se pose.

Partant du fait que tous les marchés (et les lots) annoncés en 2022 n'ont pas encore à ce jour été ouverts et/ou attribués, le pourcentage d'ouverture des informations pour 2022 n'est pas encore définitif. Cette situation pourrait encore avoir un effet pour 2021 également, en particulier pour les marchés dont le délai d'ouverture et/ou d'attribution est plus long.

Informations publiées sur l'ouverture - % du total des lots INSTITUTIONS BELGES



⁵ Les chiffres sont basés sur les annonces extraites de "e-Notification" à l'exclusion de "Free Market".

Informations d'attribution

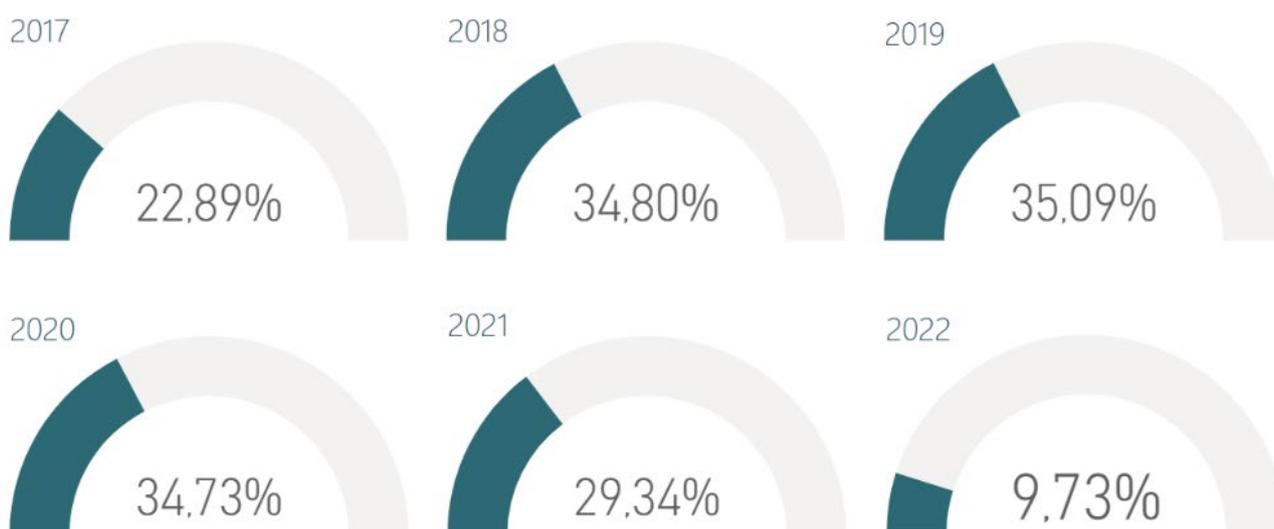
Contrairement à la réglementation belge, l'Europe exige que toutes les autorités publiques communiquent le nom des entreprises auxquelles elles ont attribué leurs marchés et cela lors d'une publication d'attribution, dès que le seuil des valeurs contractuelles prévues est atteint. Pour les secteurs traditionnels, le seuil est de 215 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services (140 000 € pour les administrations centrales) et de 5 382 000 € HT pour les marchés de travaux..

Le pourcentage ci-dessous indique le nombre de cas dans lesquels les adjudicateurs belges publient le nom de l'entreprise qui a remporté le marché.⁶ En examinant ces chiffres, il faut être conscient que dans environ 6 à 8 % des cas, un marché annoncé ne sera pas attribué ou sera résilié.

Les informations relatives à l'attribution sont publiées 1 cas sur 3 généralement. Une augmentation est perceptible de 2017 à 2019, suivie d'une légère diminution en 2020. Considérant que la transparence stimule la concurrence, il est d'autant plus justifié de se demander pourquoi les acheteurs belges ne sont pas plus nombreux à divulguer les informations relatives à leurs marchés.

La synthèse ci-dessus ne prend pas en compte les années 2021 et 2022 car tous les marchés (partiels) annoncés en 2021 et 2022 n'ont pas encore été ouverts et/ou attribués, ce qui ne nous permet pas de donner une réponse définitive sur le pourcentage correcte d'informations sur les attributions. Il reste donc à voir si la différence d'environ 5% entre 2020 et 2021 sera comblée et si en 2022 les pouvoirs adjudicateurs augmenteront encore la transparence.

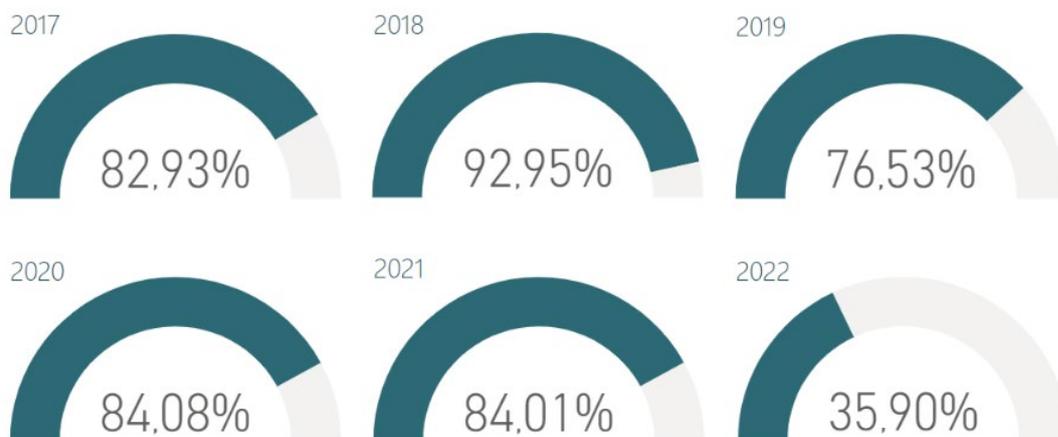
Informations publiées sur l'attribution - % du total des lots INSTITUTIONS BELGES



⁶ Les chiffres sont basés sur les avis obtenus à partir de la base de données "Tenders Electronic Daily (TED)" et "e-Notification", à l'exclusion du "Free Market".

Pour comparaison, le pourcentage d'informations sur les attributions publiées par les institutions européennes basées en Belgique est indiqué ci-dessous.

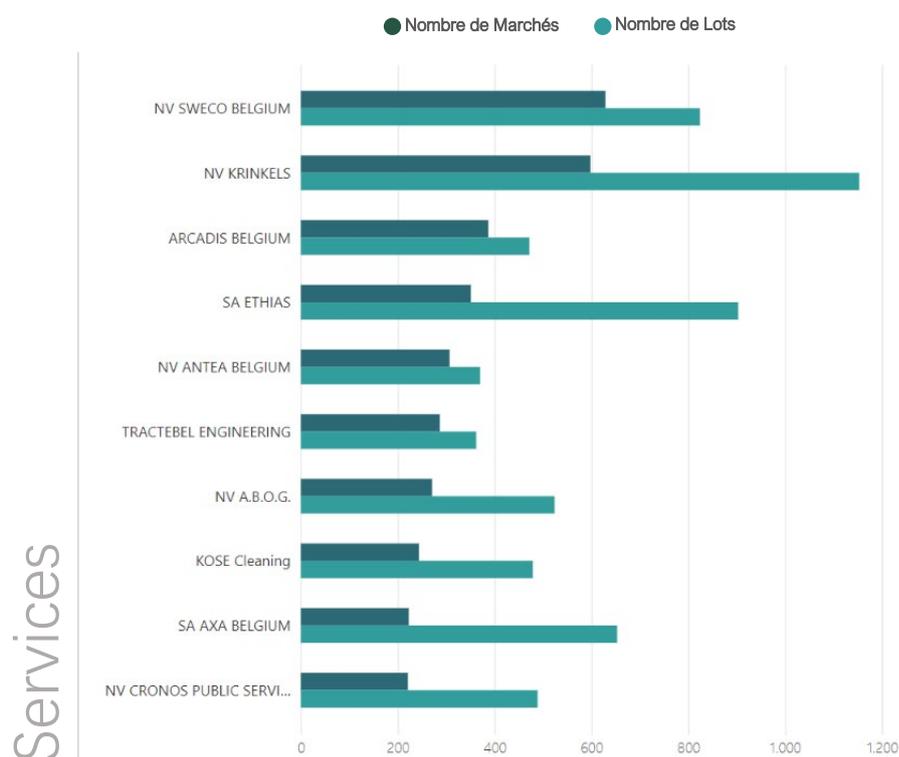
Informations publiées sur l'attribution - % du total des lots INSTITUTIONS EUROPEENNES situées en Belgique



Gagnants

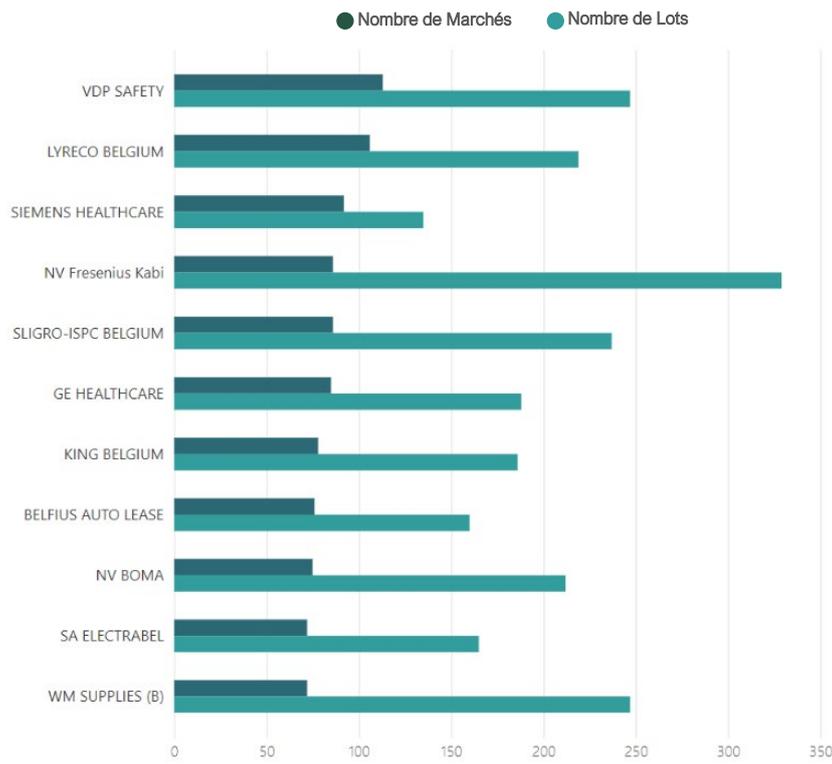
Le nombre d'entreprises uniques ayant remportés un ou plusieurs marchés (et lots) belges en 2021 est de 3 233. En revanche, seule une partie des attributions a été publiée (29,34%) ; par conséquent, les entreprises réalisant une partie de leur chiffre d'affaires par le biais de marchés publics sont sûrement beaucoup plus nombreuses.

Les entreprises remportant le plus souvent des marchés (et des lots), depuis le 01 janvier 2016 à ce jour, sont répertoriées ci-dessous, par type de marché.

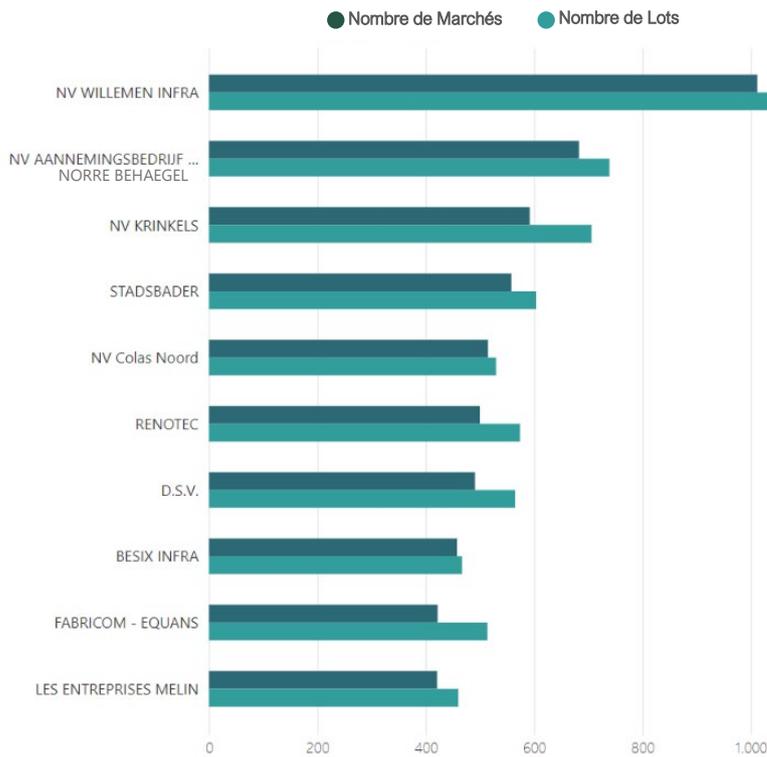




Livraisons



Travaux

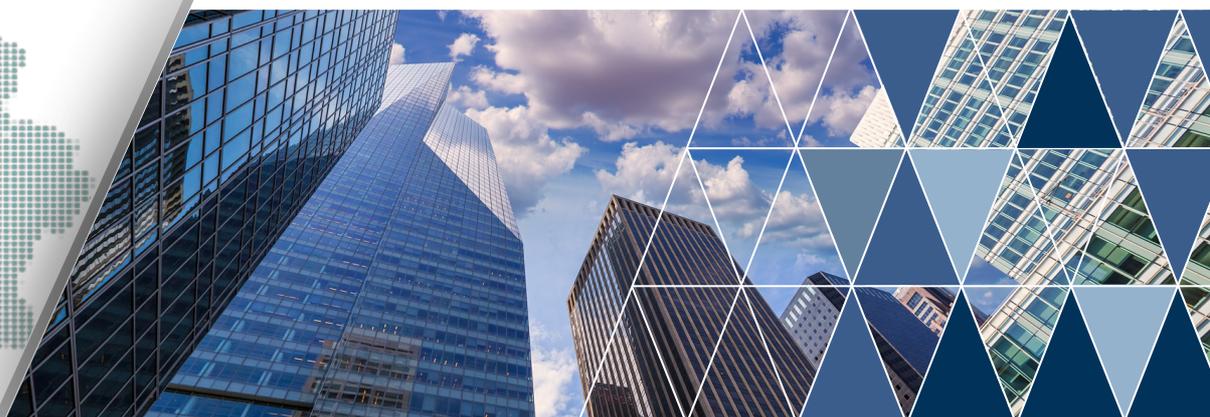




Stichting Overheidsopdrachten
Fondation Marchés Publics

Place de la Vieille Halle aux Blés, b 2
1000 Bruxelles

www.fondationmarchespublics.org
info@belgiantenders.org
+32.2.788.32.79



Deloitte.



BOUWUNIE
unie van het kmo-bouwbedrijf

APeXPRO
expert in procurement

Embuild
THE BELGIAN CONSTRUCTION ASSOCIATION

Cette brochure a été réalisée à des fins purement informatives. Ni l'éditeur, ni le fournisseur des données, ni les auteurs ne peuvent être tenus responsables des éventuelles inexactitudes. L'interprétation finale des données relève de la responsabilité du lecteur.

La reproduction et l'utilisation de cette étude sont encouragées avec mention de la source
"Fondation Marchés Publics – TenderBaromètre".